

AABV

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 euros
Siège Social : 6 Rue Massena,

91350 GRIGNY
R.C.S EVRY : 532 719 788

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 JANVIER 2025

Le 8 janvier 2025

à 9 heures 30

Les associés de la société AABV, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, 6 Rue Massena, 91350 GRIGNY, sur convocation de la Gérance.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Amir KRASNIQI, Gérant associé de la Société.

SONT PRESENTS :

Monsieur Amir KRASNIQI	55 parts sociales
------------------------	-------------------

Monsieur Avni KRASNIQI	45 parts sociales
------------------------	-------------------

Total des parts détenues par les associés présents	100 parts détenues
---	---------------------------

Les associés présents ou représentés possédant 100 parts sociales sur les 100 parts sociales composant le capital social, l'Assemblée Générale réunit donc le quorum exigé par la loi et les statuts pour pouvoir valablement délibérer. En conséquence, elle est déclarée régulièrement constituée.

Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée Générale :

- Les justificatifs de convocation des associés ;
- Les statuts de la Société ;
- Le texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale ;
- Le rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce établi par la Gérance ;
- Le rapport de gestion de la Société établi par la Gérance ;
- Les comptes annuels de la Société arrêtés au 30 juin 2024.

Le Gérant déclare que tous les documents prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition, au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations et reconnaît la régularité des convocations adressées aux associés.

Puis, le Gérant rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion de la Société
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024
- Quitus à la Gérance
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce établi par la Gérance et décision à cet égard
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Gérant présente et commente les comptes de l'exercice écoulé, puis donne lecture à l'Assemblée Générale du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce.

Cette lecture terminée, le Gérant déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Personne ne demandant la parole, le Gérant met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION N°1 : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par la Gérance, approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N°2 : QUITUS A LA GERANCE

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N°3 : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 103 474,22 euros.

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion, l'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- A titre de dividendes : 50 000 euros.
- Au compte report à nouveau : 3 474,22 euros portant ainsi ce compte à un total de 4 404,74 euros.
- Au compte " Autres réserves " : 50 000 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social de la Société.

Il est rappelé que les dividendes versés à compter du 1er janvier 2018 aux associés personnes physiques sont soumis, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire à hauteur de 12,8 % perçu à titre d'acompte et, sauf résidence fiscale étrangère des bénéficiaires, à hauteur de 17,2 % aux contributions sociales (CSG, CRDS, prélèvement social, contributions additionnelles à ce prélèvement et prélèvement de solidarité), ce qui porte la retenue à la source globale effectuée par la société à 30 %.

Les dividendes perçus sont à déclarer l'année suivante par les associés personnes physiques avec l'ensemble de leurs revenus et sont soumis à l'impôt sur le revenu soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, soit, pour les

personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Dans les deux cas, s'ajoutent 17,2 % de prélèvements sociaux. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Exercice 2023 = 50 000 Euros ;

Exercice 2022 = 50 000 Euros ;

Exercice 2021 = 50 000 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N°4 : CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application des articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce établi par la Gérance, déclare approuver ce rapport dans tous ses termes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N°5 : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Gérance ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités qui seront nécessaires relativement aux décisions visées ci-dessus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

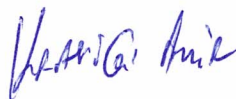
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par tous les associés présents ou représentés.

Monsieur Avni KRASNIQI



Monsieur Amir KRASNIQI
(Le Président de séance)



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/06/2024			30/06/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	5 988	4 158	1 829	2 287
	Autres immobilisations corporelles	43 595	23 273	20 321	15 139
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	140		140	140
	TOTAL (II)	49 722	27 432	22 291	17 566
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	93 337		93 337	344 385
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	598 275	28 190	570 084	406 525
	Autres créances	92 885		92 885	63 502
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	318		318	16 068
	DISPONIBILITES	222 650		222 650	57 637
	Charges constatées d'avance	6		6	139
	TOTAL (III)	1 007 471	28 190	979 281	888 256
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 057 193	55 622	1 001 571	905 822
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				140	140
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2024

30/06/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	330 000	270 000
	Report à nouveau	931	19 699
	Résultat de l'exercice	103 474	91 231
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	445 405	391 931
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	55 131	79 040
	Emprunts et dettes financières divers (3)	91 833	82 131
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	210 712	225 102
	Dettes fiscales et sociales	177 509	112 693
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	20 981	14 925
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	556 166	513 891
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 001 571	905 822
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		103 474,22	91 231,29
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		525 316	383 775
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2024

30/06/2023

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 004 134		2 004 134	1 424 705
	Montant net du chiffre d'affaires	2 004 134		2 004 134	1 424 705
	Production stockée			(251 048)	250 000
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				46
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			(1 480)	(6 942)
	Autres produits			1	762
	Total des produits d'exploitation (1)			1 751 607	1 668 570
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			339	1 296
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			805 381	895 009
	Impôts, taxes et versements assimilés			9 260	6 580
	Salaires et traitements			514 669	430 021
	Charges sociales du personnel			253 529	195 829
	Cotisations personnelles de l'exploitant			17 300	17 431
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			8 056	3 757
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			306	3
	Total des charges d'exploitation (2)			1 608 840	1 549 926
RESULTAT D'EXPLOITATION				142 767	118 644

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/06/2024

30/06/2023

RESULTAT D'EXPLOITATION		142 767	118 644
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		141
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			141
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 019	2 041
	Différences négatives de change	1	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		1 021	2 041
RESULTAT FINANCIER		(1 021)	(1 900)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		141 746	116 744
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	2 498	6 500
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	2 498	6 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	8 959	5 452
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	8 959	5 452
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(6 461)	1 048
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		31 811	26 561
TOTAL DES PRODUITS		1 754 105	1 675 211
TOTAL DES CHARGES		1 650 630	1 583 980
RESULTAT DE L'EXERCICE		103 474	91 231

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées